Au Château Saint Louis, dans la Ville de Quebec.

## PRESENT,

SON EXCELLENCE LE TRE'S HONORABLE

## GUY LORD DORCHESTER, EN CONSEIL, Février, 1790.

ON EXCELLENCE ayant communiqué son opinion fur l'utilité de mettre dans la Chambre du Conseil une Carte Générale de la Province, et des Cartes separées, sur une plus grande échelle des dissérens Districts qui la divisent, sur lesquelles on établira les paroisses, les seigneuries, et leurs concessions, dans les districts de

Québec et de Montréal, et les seigneuries (ou Townships,) concessions et parties de terrain tenuës sous certificats de possession, dans toute la province; Il est en conséquence Ordonne' par son Excellence, de l'avis du Conseil, Que le Département de l'Arpenteur-général procédera à faire cet ouvrage sans délai, et qu'un exemplaire de la Carte Générale soit aussi préparé pour être transmis au Bureau du Sécrétaire d'Etat de sa Majesté. La descination de chaque carte y sera inscrite, ainsi que les noms de ceux par qui les arpentages originaux ont été faits, en distinguant les parties faites, par chacun, et dans quel tems.

L'Echelle de la Carte Générale sera de six milles au pouce, et l'échelle des cartes des dissérens districts de deux milles par pouce.

